

# Formulaire de présentation de projet

Programme de soutien au développement sportif  
régional (DSR-2018)

**Formation/Déplacement des officiels**

Date limite de dépôt :

15 février 2018



## Soutien financier Formation/déplacement des officiels

### 1. Identification du demandeur

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :			
Adresse courriel :			

### 2. Identification de l'organisme

Nom de la fédération sportive à laquelle le demandeur est affilié :	
Nom de l'organisme auquel le demandeur est affilié (club et/ou association) :	
Nom et prénom du président du club ou de l'association sportive :	
Téléphone du président :	
Adresse courriel du président :	

### 3. Critère d'admissibilité

Cocher les cases correspondant à votre profil :

Je suis affilié et en règle avec ma fédération sportive;

Je suis certifié (minimum de la première certification);

J'ai au moins un an d'expérience dans le domaine de l'arbitrage;

Je suis en voie d'obtenir une certification complétée reconnue par ma fédération.

(\*Preuve obligatoire)

**4. Dépenses admissibles**

*\*Preuve obligatoire*

<p>Pour quel(s) type(s) de dépense(s) faites-vous une demande?  <i>(cocher et remplir les cases)</i></p> <p><input type="checkbox"/> Frais de transport pour une formation d'officiel <small>(entre le 16 février et le 31 décembre 2018)</small></p> <p><input type="checkbox"/> Inscription à une formation d'officiel <small>(entre le 16 février et le 31 décembre 2018)</small></p>	
Montant(s) demandé (s) :	
Nom de la formation :	
Date :	
Lieu :	
Kilométrage :	
Breve description de la formation (niveau, objectifs, etc.) :	
Breve description des coûts liés à cette formation :	
Autres montants reçus : (fédération, associations, fondations, etc.) :	

<p><b>Achat de vêtements ou d'équipement officiel obligatoire</b></p>	
Montant(s) demandé (s) :	
Breve description des achats (type, nombre, fournisseurs, etc.) :	

## Notes

Une demande peut avoir plus d'un type de dépense;  
La formation doit avoir lieu entre le 16 février et le 31 décembre 2018;  
Le montant maximum alloué par officiels est de 600 \$.

### 5. Liste de vérification du demandeur

Le formulaire de demande est acheminé au RLS avant le 15 février 2018;  
Tous les critères d'admissibilités sont respectés;  
Les pièces justificatives seront remises au RLS au maximum 30 jours après la formation. Aucun rappel ne sera fait.

*Si vous ne répondez pas à toutes les conditions, votre demande sera rejetée avec la mention « Ne se conforme pas aux exigences du programme »*

### 6. Pour plus de renseignements

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en sport qui est responsable du Programme de soutien au développement sportif régional — DSR 2018.

Alexandra Larouche, agente de développement en sport  
Regroupement loisirs et sports  
414, rue Collard Ouest  
Alma (Qc) G8B 1N2  
Tél. : (418) 480-2228 poste 223  
Courriel : [agent.sport@rls-sag-lac.org](mailto:agent.sport@rls-sag-lac.org)

Les formulaires de demande sont disponibles sur notre site Internet au [www.rlsaguenaylacstjean.com](http://www.rlsaguenaylacstjean.com) ou sur demande par courriel. Communiquez avec nous!

### 7. Retour du formulaire

Alexandra Larouche, agente de développement en sport  
Courriel : [agent.sport@rls-sag-lac.org](mailto:agent.sport@rls-sag-lac.org)  
Tél. : (418) 480-2228 poste 223

ENREGISTRER

IMPRIMER